

## EPI (Equipier de Première Intervention)



### OBLIGATION REGLEMENTAIRES

Article R 232-12-21 du code du Travail

Article 223-7 du Code Pénal et de la règle R6 de l'A.P.S.A.D

### DURÉE DE LA FORMATION

3 heures 30

### PUBLIC CONCERNÉ

- Toute personnes travaillant dans une entreprise

### ACCESSIBILITE PSH

- Nous consulter

### NOMBRE DE STAGIAIRES PAR SESSION

Minimum: 5

Maximum: 12

### LIEU

A définir

## PROGRAMME

### COURS THEORIQUES

- Réglementation
- Equipier de Première Intervention
- Présenation des risques de l'entreprise
- Le feu ( la combustion, les modes de propagation, les dangers)
- Moyen de première intervention
- Rôle de L'EPI
- L'alerte ( les numéros de secours, donner l'alerte )
- L'intervention

### COURS PRATIQUES

- Mise en place de la théorie
- Exercice sur feu réel dans un bac à feu écologique

**UNE ATTESTATION DE FORMATION EST  
REMISE A CHAQUE STAGIAIRE**